

Gaëtan DUSSAUSAYE

Pôle argumentaire de la campagne de **Jordan Bardella**
Élections européennes de 2024

Dr. Jean-Olivier Gransard-Desmond
Co-président du *Political Strategies Community*
de l'*European Association of Archaeologists*
Directeur de recherche chez ArkéoTopia

Objet : Réponses aux questions de l'*European Association of Archaeologists*

Monsieur,

Vous avez, au nom de l'*European Association of Archaeologists* et de ses partenaires, sollicité Jordan Bardella, tête de liste du Rassemblement National aux élections européennes de 2024, sur la question de la préservation de notre patrimoine archéologique en France et en Europe. Nous vous remercions de permettre à vos membres de connaître les analyses et les propositions de Jordan Bardella et de notre mouvement, le Rassemblement National.

Vous trouverez ci-dessous ses réponses aux cinq questions que vous nous avez posées.

Je vous prie de croire en l'expression de nos sincères salutations,



Gaëtan Dussausaye



Quelle action compte entreprendre votre parti durant la prochaine législature quant aux conséquences du changement climatique sur le patrimoine culturel ainsi qu'à la transition verte et son impact sur la préservation des sites historiques ?

RÉPONSE D

L'écologie et l'archéologie sont, à mes yeux, deux domaines fondamentaux pour les Français. Je refuse de les opposer et crois qu'il est possible de trouver une autre voie pour agir contre le dérèglement climatique tout en préservant notre patrimoine. L'archéologie fait rêver nos enfants comme ceux de toutes les nations d'Europe. Je suis indigné de constater avec vous qu'elle soit envisagée, aujourd'hui à Bruxelles, uniquement comme un obstacle. Pour ma part, je veux que l'archéologie reste ce fragment de vérité, cet élément essentiel pour savoir qui nous sommes, d'où nous venons et où nous allons.

Nous ne soutenons pas le Pacte vert européen. Celui-ci décide arbitrairement de la déstabilisation de secteurs entiers et menacent leurs emplois, leur savoir-faire et leurs patrimoines. Si les critiques des conséquences du Pacte vert ont été mis à la lumière par la récente mobilisation des agriculteurs, elles en sont restées plus discrètes pour ce qui est du développement des énergies éoliennes et photovoltaïques et de son impact sur notre patrimoine naturel et culturel.

En ce qui concerne l'énergie nucléaire, puisque vous me donnez l'occasion de vous en parler, ma position est pragmatique. Cette énergie bas-carbone et bon marché est indispensable. Elle est le fruit d'efforts entrepris par la France pour décarboner l'économie mondiale. C'est également la seule solution sérieuse pour l'Europe si elle veut mener à bien sa stratégie de lutte contre le dérèglement climatique. À nouveau, n'opposons pas l'archéologie et l'ingénierie française. La question des déchets nucléaires appelle des solutions scientifiques de revalorisation, comme c'est le cas pour tous les types de déchets. À ce titre, les projets d'enfouissement doivent être conçus pour être réversibles.

Quelle action compte entreprendre votre parti dans ce conflit d'intérêt entre la protection du paysage historique de l'UE et les processus de planification ?

RÉPONSE F

Je me réjouis tout d'abord que le Conseil de la Convention Européenne du Paysage reconnaisse que nos paysages contribuent à la formation des cultures locales qui sont une composante essentielle du patrimoine européen.

Vous appelez les députés européens à lier plus étroitement le paysage et le patrimoine culturel, dans la logique portée par la directive EIA et la stratégie SEA que vous mentionnez. Nous n'y sommes pas opposés, tant que cela permet de mieux préserver les vestiges archéologiques invisibles et qui restent à découvrir. Je m'interroge néanmoins sur le risque de faire peser sur d'autres secteurs d'activité un tel rapprochement. Les activités agricoles, par exemple, peuvent mener à la découverte de sites archéologiques. Je me refuse à stigmatiser nos agriculteurs et je m'interdis de leur infliger de nouvelles contraintes normatives.

Concernant la Convention d'Espoo, qui a rendu obligatoire depuis sa ratification par la France en 2001 la réalisation d'une étude d'impact environnemental avant tout projet polluant qui pourrait avoir des conséquences sur nos voisins, nous ne souhaitons pas renforcer l'influence des ONG dans le processus de décision. Par principe, je ne veux pas déposséder le peuple de ses prérogatives en matière de décision politique, en donnant du pouvoir à des organisations qui, parfois, court-circuitent les représentations nationales. Elles doivent néanmoins trouver toute leur place dans les instants de concertations et d'échanges qui précèdent la prise de décision.

Je m'oppose enfin avec fermeté à la simplification et à l'accélération de la délivrance de permis de construire pour les parcs éoliens, que vous appelez de vos vœux, car ces parcs, au-delà de leur inefficacité énergétique, provoquent une catastrophe paysagère partout où elles sont installées.

Quelle action compte entreprendre votre parti en matière de prévention, d'enquêtes et de condamnation du pillage archéologique et du trafic d'antiquités ?

RÉPONSE C

Quelle action compte entreprendre votre parti en matière de mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre ?

RÉPONSE D

Quelle action compte entreprendre votre parti en ce qui concerne les droits d'utilisation des images d'objets, de documents historiques et de sites de fouilles appartenant à des collections publiques, des archives ou des musées ?

RÉPONSE C